

Les droits pour maîtriser vos données personnelles !

La CNIL vous informe sur les différents droits que vous pouvez exercer auprès des organismes qui utilisent vos données.

Rester informé

Un organisme qui collecte des informations sur vous doit vous proposer une information claire sur l'utilisation des données et sur vos droits !

[Exercer votre droit d'information](#)

Vous opposer

Vous pouvez vous opposer à tout moment à ce qu'un organisme utilise certaines de vos données.

[Exercer votre droit d'opposition](#)

Vérifier vos données

Obtenir et vérifier les données qu'un organisme détient sur vous.

[Exercer votre droit d'accès](#)

Rectifier vos données

Rectifier les informations inexactes vous concernant.

[Exercer votre droit de rectification](#)

Déréférencer un contenu

Ne plus associer votre nom-prénom à un contenu visible dans un moteur de recherche.

[Exercer votre droit au déréférencement](#)

Effacer vos données

Effacer des données vous concernant.

[Exercer votre droit d'effacement](#)

Emporter vos données

Emporter une copie de vos données pour les réutiliser ailleurs !

[Exercer votre droit à la portabilité](#)

Demander une intervention humaine

Remonter le fil de votre profilage, vous y opposer et demander l'intervention d'un humain dans une décision automatisée vous concernant.

[Exercer votre droit lié au profilage](#)

Geler l'utilisation de vos données

[Exercer votre droit à la limitation des données](#)
